



Centre de gestion
de la fonction publique
territoriale de la Charente

SAISINE DU COMITE TECHNIQUE (CT)

Suppression de poste

Ce formulaire est à compléter et à retourner avec les pièces de saisine dans un seul fichier au format PDF
à vos gestionnaires RH :

GRH1 : grh1@cdg16.fr - GRH2 : grh2@cdg16.fr - GRH 3 : grh3@cdg16.fr
session du/...../..... (Réservé au CDG)

COLLECTIVITE

Nom de la collectivité : COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Adresse : 61 RUE DE LA REPUBLIQUE 16560 AUSSAC-VADALLE

Personne en charge du dossier, téléphone et e-mail : Mme CROIZARD Céline 05 45 20 61 60
mairie@aussac-vadalle.fr

INFORMATIONS SUR LE POSTE

NATURE DU POSTE (GRADE) : Adjoint technique territorial

DUREE HEBDOMADAIRE DU POSTE : 25,17 /35^e
(en heures et en centièmes)

DATE D'EFFET

(doit être postérieure à l'avis du CT et à la délibération qui interviendra après cet avis)

01..... /04..... / 20²⁴.....

MOTIFS DE LA SUPPRESSION

- Avancement de grade
- Départ en retraite
- Mutation
- Démission de l'agent qui occupait le poste
- Poste vacant / non pourvu
- Autre (préciser) :

CREATION EVENTUELLE D'UN NOUVEAU POSTE

Suite à la suppression de ce poste, la collectivité crée t'elle un ou plusieurs nouveaux postes ?
(Ne pas remplir en cas d'avancement de grade)

OUI

NON

Si oui, préciser pour chaque poste le grade et le temps de travail hebdomadaire (en heures et en centièmes) / Si non, préciser les motifs de non remplacement de l'agent :

création d'un poste d'adjoint technique territorial polyvalent à temps complet à compter du 01/04/2024

A ... Aussac-Vadalle....., le 05 février 2024.....

(Cachet de la collectivité/Prénom, nom, qualité et signature de l'Autorité Territoriale)



Les informations collectées sur ce formulaire sont destinées au service Gestion des carrières afin de les informations des décisions prises lors du Comité Technique. Elles sont conservées le temps de la période d'emploi de la personne. Conformément à la Loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD2016/679), Vous pouvez consulter le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL vous pouvez exercer votre droit d'accès en vous adressant au Délégué à la Protection des Données du CDG16 : dpo@cdg16.fr.



Centre de gestion
de la fonction publique
territoriale de la Charente

SAISINE DU COMITE TECHNIQUE (CT)

Suppression de poste

Ce formulaire est à compléter et à retourner avec les pièces de saisine dans un seul fichier au format PDF
à vos gestionnaires RH :

GRH1 : grh1@cdg16.fr - GRH2 : grh2@cdg16.fr - GRH 3 : grh3@cdg16.fr
session du/...../..... (Réservé au CDG)

COLLECTIVITE

Nom de la collectivité : COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Adresse : 61 RUE DE LA REPUBLIQUE 16560 AUSSAC-VADALLE

Personne en charge du dossier, téléphone et e-mail : Mme CROIZARD Céline 05 45 20 61 60
mairie@aussac-vadalle.fr

INFORMATIONS SUR LE POSTE

NATURE DU POSTE (GRADE) : **Adjoint technique territorial**

DUREE HEBDOMADAIRE DU POSTE : **18,50 /35^e**
(en heures et en centièmes)

DATE D'EFFET

(doit être postérieure à l'avis du CT et à la délibération qui intervientra après cet avis)

01..... /04..... / 20²⁴....

MOTIFS DE LA SUPPRESSION

- Avancement de grade
- Départ en retraite
- Mutation
 - Démission de l'agent qui occupait le poste
- Poste vacant / non pourvu
- Autre (préciser) : *les tâches dévolues à ce poste ne sont plus effectives.*

CREATION EVENTUELLE D'UN NOUVEAU POSTE

Suite à la suppression de ce poste, la collectivité crée t'elle un ou plusieurs nouveaux postes ?
(Ne pas remplir en cas d'avancement de grade)

OUI

NON

Si oui, préciser pour chaque poste le grade et le temps de travail hebdomadaire (en heures et en centièmes) / Si non, préciser les motifs de non remplacement de l'agent :

création d'un poste d'adjoint technique territorial polyvalent à temps complet à compter du 01/04/2024

A ... Aussac-Vadalle....., le .05 février 2024.....

(Cachet de la collectivité/Prénom, nom, qualité et signature de l'Autorité Territoriale)



Les informations collectées sur ce formulaire sont destinées au service Gestion des carrières afin de les informations des décisions prises lors du Comité Technique. Elles sont conservées le temps de la période d'emploi de la personne. Conformément à la Loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD2016/679), Vous pouvez consulter le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL vous pouvez exercer votre droit d'accès en vous adressant au Délégué à la Protection des Données du CDG16 : dpo@cdg16.fr.